



Ulrich Fellmeth, Jürgen Krüger, Karlfriedrich Ohr and Jürgen J. Rasch (dir.)

Wirtschaftsbauten in der antiken Stadt
Internationales Kolloquium 16.-17. November 2012, Karlsruhe

KIT Scientific Publishing

La Salle hypostyle de Délos et les espaces publics de l'économie délienne

Jean-Charles Moretti et Myriam Fincker

Éditeur : KIT Scientific Publishing

Lieu d'édition : Karlsruhe

Année d'édition : 2016

Date de mise en ligne : 13 septembre 2019

Collection : KIT Scientific Publishing

EAN électronique : 9791036538322



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MORETTI, Jean-Charles ; FINCKER, Myriam. *La Salle hypostyle de Délos et les espaces publics de l'économie délienne* In : *Wirtschaftsbauten in der antiken Stadt : Internationales Kolloquium 16.-17. November 2012, Karlsruhe* [en ligne]. Karlsruhe : KIT Scientific Publishing, 2016 (généré le 08 septembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/ksp/5416>>. ISBN : 9791036538322.

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

La Salle hypostyle de Délos et les espaces publics de l'économie délienne

Jean-Charles Moretti et Myriam Fincker

NOTE DE L'ÉDITEUR

L'illustration graphique a été réalisée par M. Fincker et V. Picard. J.-Ch. Moretti est l'auteur du cliché reproduit fig. 3.

- 1 Dans le corpus relativement peu développé des salles hypostyles grecques, celle qui se trouve à Délos tient une place singulière pour deux raisons au moins. La première est la date de sa construction, la dernière décennie du III^e s. Elle fait du monument un des exemplaires les plus tardifs de cette forme architecturale dont les plus illustres représentants furent élevés à l'époque classique ou dans les premières décennies de l'époque hellénistique¹.
- 2 La seconde, qui n'est pas indépendante de la première, tient au rôle qui lui a été conféré dans la genèse de la basilique romaine par les chercheurs modernes, à commencer par G. Leroux, auteur d'une monographie sur l'édifice délien et d'une synthèse sur *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*².
- 3 Ces deux raisons ne sont cependant pas les seules qui nous ont conduits à reprendre l'examen du monument délien au moment où les origines de la forme et de la destination des premières basiliques de Rome et d'Italie sont l'objet de fructueuses et stimulantes recherches³. La cause première a été le doute que nous nourrissons sur les restitutions de l'édifice publiées en 1909 par G. Leroux, puis en 1914 par R. Vallois et G. Poulsen⁴. Il nous est agréable d'ajouter que ce doute n'aurait pas récemment débouché sur un programme de recherche sur le terrain, si K. Ohr, qui écrivait en 1991 dans sa publication de la basilique de Pompéi, „Zur Rekonstruktion der ‚Salle hypostyle‘ auf Delos ist das letzte Wort noch nicht gesprochen“ (79, n. 396), n'était pas passé à Délos en

septembre 2010 et si nous n'avions alors agréablement débattu des problèmes auxquels est consacré le présent article.

- 4 Le nouveau programme de recherche engagé sur la Salle hypostyle a commencé en 2012, dans le cadre des travaux de l'École française d'Athènes. Il prend en compte à la fois les vestiges architecturaux et, avec la collaboration de V. Mathé, ce qui reste des comptes de construction du monument. Nous en sommes à un stade de la recherche où il nous est possible de mieux cerner les problèmes que posent la restitution de la forme architecturale et celle de la destination de la salle sans néanmoins que nous soyons capables de les résoudre tous.

La configuration de la Salle hypostyle : anciennes restitutions

- 5 Délos a tenu un rôle économique qui, déjà important à la fin du III^e s., s'est développé de manière exponentielle après 167 lorsque l'île passa sous domination athénienne et que les transactions dans son port furent exemptées de taxes. Les années 230-200 furent pour l'économie délienne un moment de changement crucial qui déboucha, selon les termes de G. Reger, sur une « new prosperity »⁵. L'île devint le centre de transit commercial le plus important des Cyclades, alors indépendantes : un point de passage obligé pour les navires de commerce qui croisaient dans l'archipel. Sa population se transforma sensiblement. L'importance des métèques s'accrut et parmi eux celui des commerçants et des banquiers⁶. Dans l'origine de la richesse des élites locales le commerce prit le pas sur l'agriculture, ce qui ne fut pas sans conséquences sur le fonctionnement des institutions politiques.



Fig. 1

Plan de situation de la Salle hypostyle de Délos au 1/2500.

Site et situation

- 6 La Salle hypostyle, dont la construction fut décidée par l'Assemblée des Déliens et financée par la caisse sacrée d'Apollon, est contemporaine de cette évolution. Elle fut édifiée au nord de la place que les archéologues modernes appellent l'Agora de Théophrastos, du nom de l'épimélète athénien de 126/125 qui réaménagea cette place par l'apport de remblais (fig. 1). À la fin du III^e s., au moment de la mise en chantier de la Salle hypostyle, la place était bordée au sud et à l'ouest par la mer ; à l'est par les sanctuaires d'Apollon et d'Artémis, qui avaient tous deux des accès ouvrant sur la place ; et au Nord par un petit sanctuaire de Poséidon qui est qualifié de Nauklarios sur son autel⁷. La place qui, vers 100, a pu occuper une surface de 10 à 15000 m², était peut-être moins étendue à la fin du III^e s. Elle n'en constituait sans doute pas moins la plus vaste surface libre en bordure du port et présentait la particularité de ne pas être dallée et de n'être bordée ni par des maisons, ni par des boutiques, ni par des portiques.
- 7 La Salle hypostyle ne vint pas empiéter sur la place. Elle fut construite derrière le sanctuaire de Poséidon, au pied d'une colline, qui dut être entaillée à cette occasion. Sa position explique le nom avec lequel elle est désignée dans les passages des comptes des gestionnaires de la caisse sacrée, où sont enregistrées les dépenses afférentes à sa construction : ἡ στοά ἡ πρὸς τῷ Ποσιδεῖωι, la stoa près du Posidéion, στοά désignant en grec ancien tout édifice caractérisé par la présence de supports libres. La dénomination a facilité l'identification du monument, elle n'aide guère à en déterminer la destination.

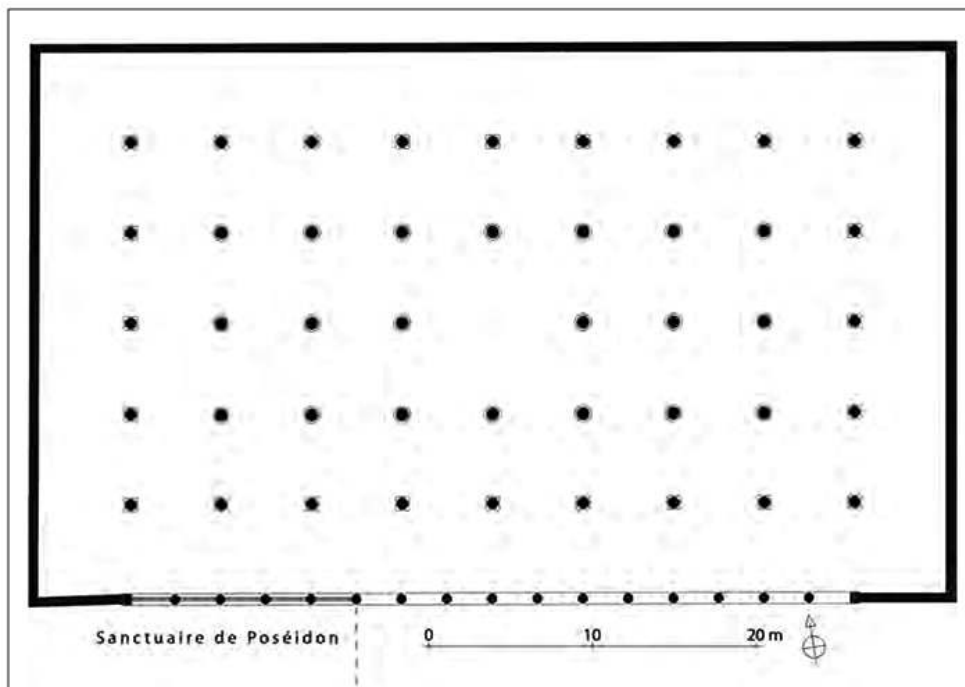


Fig. 2

Plan restitué de la Salle hypostyle au 1/500.

La façade et les murs périphériques

- 8 Les vestiges conservés en place permettent de reconnaître le plan du monument (fig. 2), une vaste salle rectangulaire de 56,39 m est-ouest sur 34,26 m nord-sud en dimensions externes et de 55,22 m est-ouest sur 33,09 m nord-sud en dimensions internes, ce qui correspond à plus de 1800 m². Elle est limitée par des murs qui étaient couronnés de corniches⁸ à l'est, à l'ouest et au nord, et présentait vers le Sud une façade à 15 colonnes doriques entre deux retours de 6,51 m chacun. Certains entrecolonnements étaient cloisonnés par des parois de pierres scellées au stylobate de marbre. Dans cette enveloppe, une absence et deux singularités sont à noter. L'absence est celle de degrés de krépis : la colonnade repose sur un simple stylobate, ce qui était de nature à faciliter la circulation entre l'extérieur et l'intérieur de la salle⁹.



Fig. 3

Une partie du parement interne du mur ouest de la Salle hypostyle, du Nord-Est.

- 9 La première des deux singularités réside dans le nombre impair des colonnes de façade d'où résultait la présence d'une colonne sur l'axe.
- 10 La seconde singularité se trouve dans la structure des murs. Leur partie inférieure, comprend sur une hauteur de 1,40 m un parement intérieur en marbre, qui se développe entre une plinthe et un bandeau (fig. 3). Au-dessus la maçonnerie était entièrement en gneiss, sans doute stuqué. Au nord et à l'est, où le sol était plus élevé à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Salle, la partie basse du mur était faite vers l'extérieur d'une maçonnerie de granit qui contenait les terres placées à la périphérie. À l'ouest, en revanche, et il en allait sans doute de même au sud, le parement intérieur en marbre est associé à un parement extérieur en gneiss. Dans l'architecture délienne, comme ailleurs dans les Cyclades, on rencontre plus souvent le dispositif inverse : marbre à l'extérieur, gneiss à l'intérieur. Tel est le cas dans l'architecture publique, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique, aussi bien dans plusieurs temples, que dans le portique édifié au milieu du III^e s. au sud du sanctuaire d'Apollon (Portique Sud). Tous ces édifices ont été conçus pour être vus principalement de l'extérieur. Dans la Salle

hypostyle, au contraire, l'accent a été mis sur la façade méridionale et sur les parois intérieures.

- 11 L'ordre de la façade était dorique avec fûts en brèche de ponce de hauteur incertaine, chapiteaux en marbre¹⁰ et entablement complet en marbre aussi¹¹. L'architrave a porté une dédicace faite par les Déliens, puis modifiée par les Athéniens à leur profit, marque de leur intérêt pour l'édifice. Le sujet de la dédicace, $\Delta\eta\lambda\iota\omicron\iota$ fut transformé en $\text{\AA}\theta\eta\nu\alpha\iota\omicron\iota$ ¹². Des travaux de restauration ont-ils partiellement justifié cette appropriation ? La question mérite d'être posée.

Les colonnes doriques intérieures

- 12 À l'intérieur du monument le sol était en terre, comme dans tous les portiques de Délos. 44 colonnes, disposées suivant un entraxe deux fois plus important que celui de la colonnade de façade, portaient la couverture. Le long des murs, s'élevaient 24 colonnes doriques, 9 sur les longs côtés, 5 sur les petits, en comptant deux fois les colonnes d'angle. Des fûts en brèche de ponce, de hauteur inconnue, portaient des chapiteaux doriques en marbre. 16 d'entre eux ont été retrouvés qui présentent différentes mortaises de goujon au lit d'attente (fig. 4).

- Sur 13¹³ on trouve une mortaise qui, selon G. Leroux, servait à sceller deux poutres placées l'une dans la prolongation de l'autre¹⁴. Les dimensions de ces mortaises (en moyenne, L. : 10 cm ; l. : 3 cm ; prof. : 5 cm) sont plus importantes que celles des mortaises courantes pour goujon plat métallique. Elles ont pu recevoir des plaquettes de bois dur permettant de fixer les poutres posant sur les chapiteaux.
- Sur 2 chapiteaux (n° 49 et 57) on trouve dans la partie centrale deux mortaises disposées à angle droit¹⁵. Séparées sur l'un des chapiteaux (n° 57) et en contact sur l'autre (n° 49), elles recevaient des goujons pour la fixation de poutres disposées à angle droit.
- Un chapiteau isolé (n° 58) a une grande mortaise rectangulaire au centre (11,5 x 3,2 x 4,5 cm) et deux petites mortaises pour des goujons métalliques sur les angles d'une même diagonale. Ces deux goujons ne se trouvaient pas sous les poutres portées par le chapiteau. Il provient sans doute de l'une des colonnes d'angle.

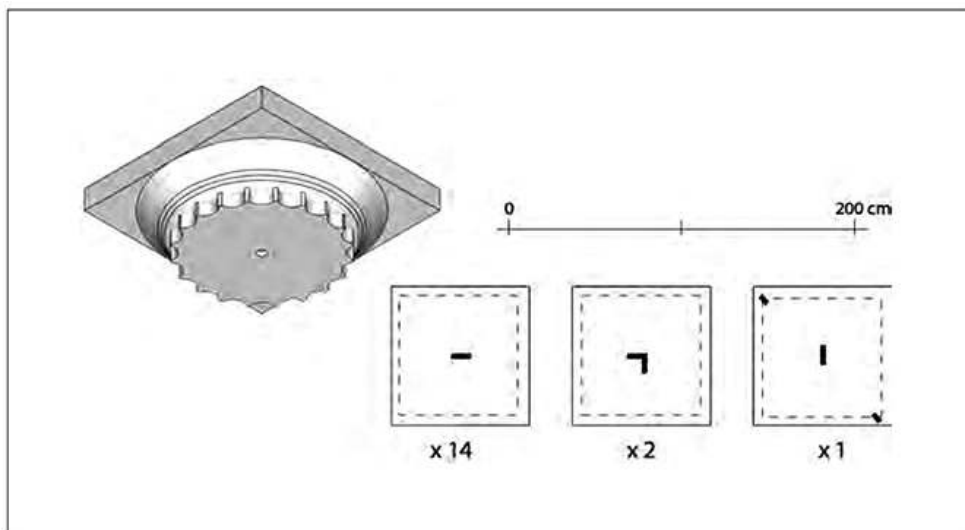
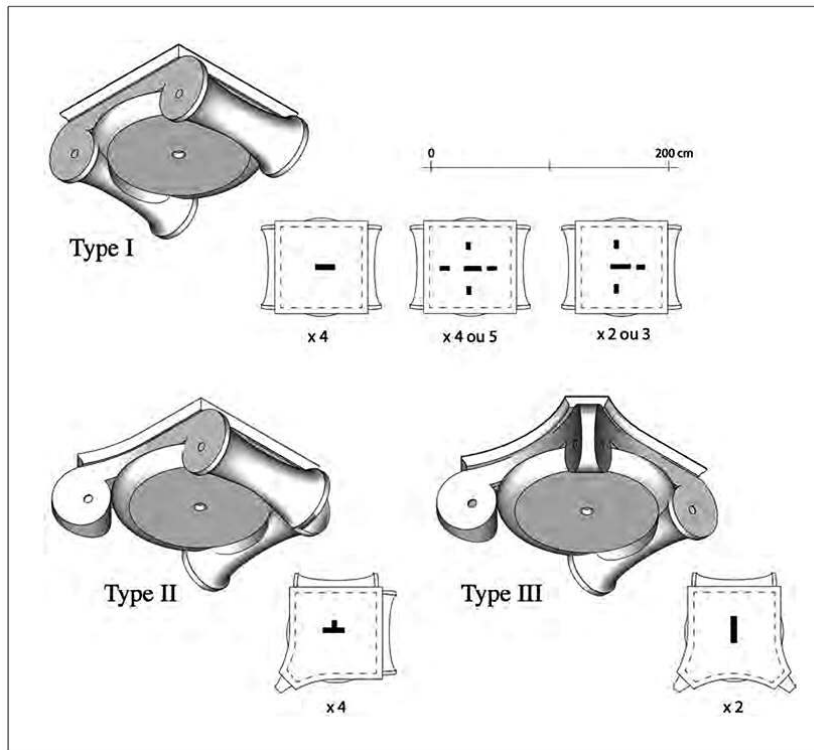


Fig. 4

Les différents types de chapiteaux doriques de l'intérieur de la Salle. Lits d'attente au 1/50.

- 13 La restitution sur les colonnes doriques de poutres dessinant un rectangle paraît assurée. La hauteur des colonnes, en revanche, n'est pas connue, mais leurs diamètres à la base et au sommet du fût le sont : 0,77 m à la base et 0,61 m au nu des cannelures des chapiteaux.
- 14 Les colonnes ioniques intérieures : présentation des vestiges
- 15 Les choses se compliquent quand on aborde la restitution des 20 colonnes ioniques qui étaient entourées par les colonnes doriques, suivant une disposition originale dans l'architecture grecque, où la combinaison de colonnes des deux ordres correspond habituellement à une opposition entre la façade et l'intérieur. L'emplacement des colonnes est assuré par la conservation de leurs fondations et, parfois aussi, de leurs bases à tore surmonté d'un listel et d'un congé qui, structurellement, faisaient partie du fût. De part et d'autre des deux colonnes axiales, séparées par un entrecolonnement double, se dressaient deux groupes de 3 x 3 soit 9 colonnes. Leur fût, comme ceux des colonnes doriques, était en brèche de ponce et leur hauteur n'est pas connue.
- 16 17 chapiteaux en marbre, tous à échine, volutes et canal lisses, ont été retrouvés. Ils se répartissent en 3 types¹⁶ (fig. 5).
- Le type I comprend 11 chapiteaux ioniques normaux avec 2 faces à volutes et 2 faces à balustre (n° 1 à 9 et 27-28).
 - Le type II, 4 chapiteaux ioniques diagonaux avec 2 faces à volutes conjointes et 2 faces à balustres conjointes (n° 10 à 13).
 - Le type III, 2 chapiteaux ioniques à 3 faces à volutes conjointes et 1 face à balustre (n° 14 et 15).
- 17 Tous ces chapiteaux présentent à leur lit d'attente un encastrement destiné à recevoir une louve. Son emploi n'est pas attesté pour les chapiteaux doriques, mais il l'est pour des pièces de l'entablement de façade et pour des piliers qui prenaient place sur certains chapiteaux ioniques. Sur la plupart des chapiteaux, ces encastresments de louve ont aussi servi à la fixation de grands goujons, de bois probablement, du type de ceux que nous avons mis en évidence au lit d'attente des chapiteaux doriques. D'autres mortaises de goujon ont aussi été creusées au lit d'attente de certains chapiteaux. Pour les chapiteaux de type II on a creusé des mortaises perpendiculaires aux logements des loutes pour créer un dispositif comparable à celui qui a été reconnu dans les chapiteaux doriques d'angle. Pour 4 ou 5 chapiteaux du type I, on a creusé 4 mortaises pour goujon plat à la périphérie de l'abaque. Pour 2 ou 3 autres de ce type, on a creusé 3 mortaises pour goujon plat à la périphérie de l'abaque : deux en bordure des faces à volutes, une en bordure d'un balustre.

**Fig. 5**

Les différents types de chapiteaux ioniques de l'intérieur de la Salle. Lits d'attente au 1/50.

- 18 Deux restitutions de la disposition de ces chapiteaux ont été publiées : l'une par G. Leroux, l'autre par R. Vallois et G. Poulsen, qui avaient à leur disposition un corpus de blocs plus développé que leur prédécesseur.

La restitution de G. Leroux

- 19 G. Leroux a restitué les quatre chapiteaux ioniques diagonaux aux angles du dispositif, les deux chapiteaux ioniques à 3 faces à volutes sur l'axe est-ouest, de part et d'autre de l'espace central, et les chapiteaux normaux aux autres emplacements. La fig. 6 montre le système de poutraison qu'il restituait. 11 proposait une toiture à quatre versants entre les colonnes doriques et les parois externes avec quatre arêtiers aux angles définissant deux croupes. La partie centrale de la toiture aurait été surélevée, définissant un lanterneau, dont l'existence est attestée dans les comptes de construction du monument. Dans cette restitution, magnifiquement illustrée par A. Gabriel¹⁷, six chapiteaux de type I et II portent des poutres qui surplombent à la fois des balustres, ce qui est attendu, et des volutes, ce qui ne l'est pas.

La restitution de G. Poulsen et R. Vallois

- 20 La critique ne s'est pas fait attendre. Cinq ans plus tard, G. Poulsen et R. Vallois, qui avaient identifié des piliers provenant de la salle, ont avancé une nouvelle restitution fondée sur un principe qui paraît incontournable : «chaque épistyle, écrivaient-ils, doit déborder l'abaque au-dessus du balustre »¹⁸, autrement dit, aucune poutre ne doit passer au-dessus d'une face à volutes. Leur restitution (fig. 7) n'est pas totalement convaincante pour les deux chapiteaux centraux de part et d'autre de l'axe nord-sud¹⁹.

Elle prend en compte les différentes mortaises creusées à la périphérie de certains abaque, ce que ne faisait pas celle de G. Leroux, et elle les met en rapport avec les mortaises pour goujon plat relevées sur les flancs des piliers de marbre trouvés remployés près de la Salle hypostyle. G. Poulsen et R. Vallois ont identifié 8 tronçons de fûts de piliers :

- 6 ont 4 mortaises au lit de pose et des mortaises sur deux flancs conjoints ou opposés (n° 16-20 et 23). L'un d'eux (n° 23) a conservé sa hauteur originelle : 2,99 m.
- Deux autres tronçons plus courts (n° 21 et 22 ; ht. : 1 m) ont 4 mortaises au lit de pose et au lit d'attente. Ils en ont 4 autres sur l'un des flancs, vestiges d'un remploi selon G. Poulsen et R. Vallois.

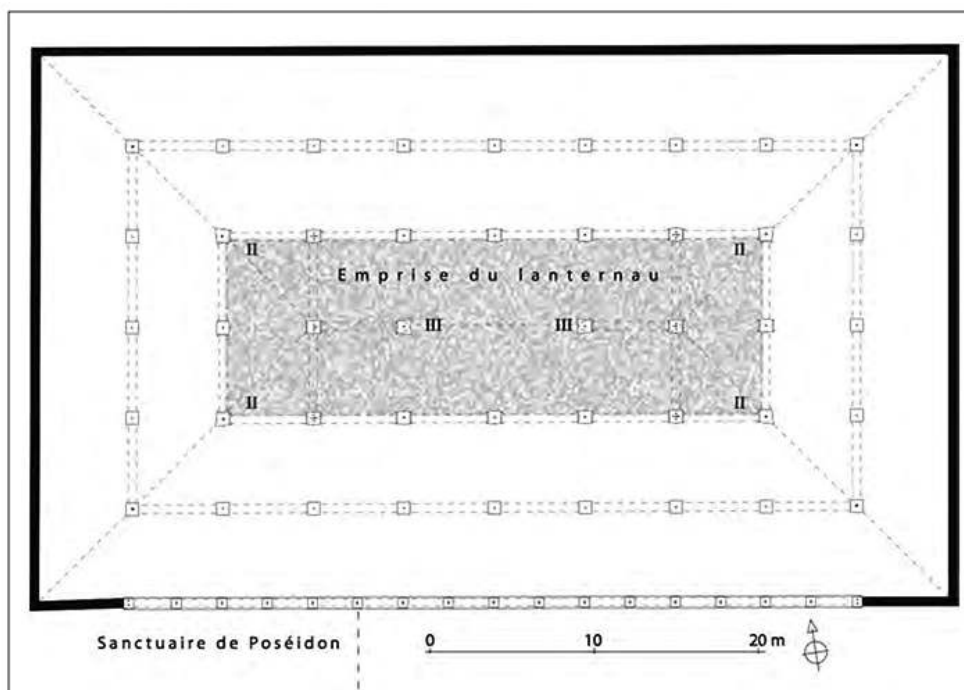
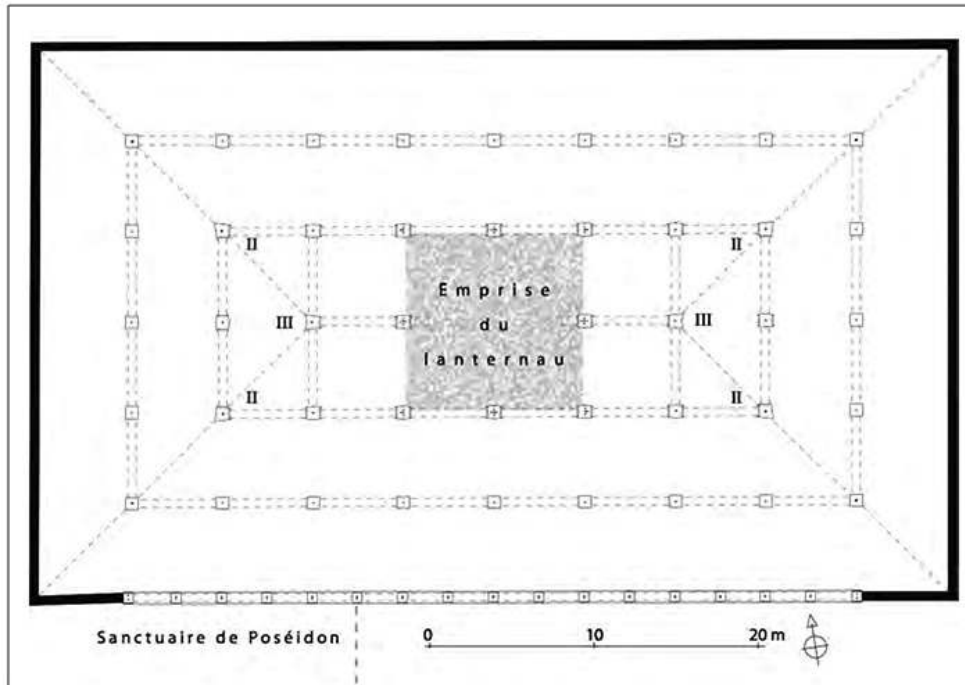


FIG. 6

(ci-dessus). La restitution de l'emplacement des chapiteaux à l'intérieur de la salle selon G. Leroux au 1/500, avec indication de l'emplacement restitué pour les chapiteaux ioniques de type II ET III.

**Fig. 7**

(ci-dessous). La restitution de l'emplacement des chapiteaux à l'intérieur de la Salle selon R. Vallois et G. Poulsen au 1/500, avec indication de l'emplacement restitué pour les chapiteaux ioniques de type II et III.

- 21 Ces derniers ont aussi identifié 3 chapiteaux à ovolo associés à des tronçons de piliers de même section que les fûts (n° 24-26), mais dépourvus de mortaises pour goujon plat sur joint. Sur les 8 chapiteaux ioniques du carré central, ils restituèrent des piliers dont les fûts auraient été constitués de deux tronçons, un court et, au-dessus, un autre plus élevé (fig. 8). Ces piliers auraient pris place dans un lanterneau carré de 11 m sur 11 m.

La configuration de la Salle hypostyle : nouvelles propositions

Critique de la restitution de G. Poulsen et R. Vallois

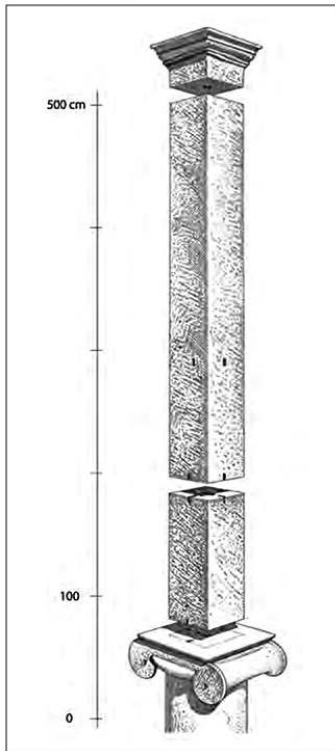
- 22 Une telle restitution rend bien compte de l'absence de colonne ionique au centre de la salle et de la présence d'une colonne dorique en façade, sur l'axe nord-sud du monument, mais elle a aussi ses faiblesses.
1. La première réside dans la restitution des piliers et elle est double. Il paraît étrange que l'on ait placé des tronçons courts sous des tronçons hauts et le mode de scellement restitué entre les deux éléments est étonnant. Bien qu'elle paraisse assurée par la concordance des dimensions, l'association des chapiteaux ioniques à 4 mortaises de goujon au lit d'attente, des tronçons de pilier courts et des tronçons hauts est inattendue. Il est inhabituel en effet de placer des éléments de faible hauteur sous d'autres plus élevés et de sceller par des goujons sur joint deux blocs ayant les mêmes surfaces de parement²⁰. Sur ces deux points, la restitution ne doit pas être contestée, mais elle mérite d'être justifiée.
 2. Deuxième faiblesse : la restitution du toit. Sur la restitution de la façade dessinée par G. Poulsen (fig. 9) on constate que le faîtage a un niveau plus élevé que les balustrades du lanterneau. G. Leroux avait bien exprimé le problème et en tirait argument pour la

restitution d'un lanterneau rectangulaire portant sur l'ensemble des colonnes ioniques. R. Vallois et G. Poulsen ne l'ont pas ignoré. Ils soulignaient dans leur étude que pour que leur solution soit acceptable, il faudrait remonter le lanterneau de 35 cm « aussi, écrivaient-ils, avons-nous songé à arrêter le toit suivant la ligne des épistyles ioniques et à couvrir par des terrasses les deux carrés fibres. Ces terrasses communiquant avec les galeries en encorbellement que nous avons prévues au pourtour du lanterneau, on aurait pu y accéder de l'intérieur, au moyen d'escaliers appuyés aux colonnes du carré central »²¹. L'enjeu de la restitution est important : un lanterneau carré centré fournit un éclairage moins important qu'un lanterneau rectangulaire et il rattache le monument à la tradition grecque alors qu'une plus grande surélévation de la zone centrale et l'aménagement de terrasses augmenteraient le rapport formel du monument avec les basiliques romaines.

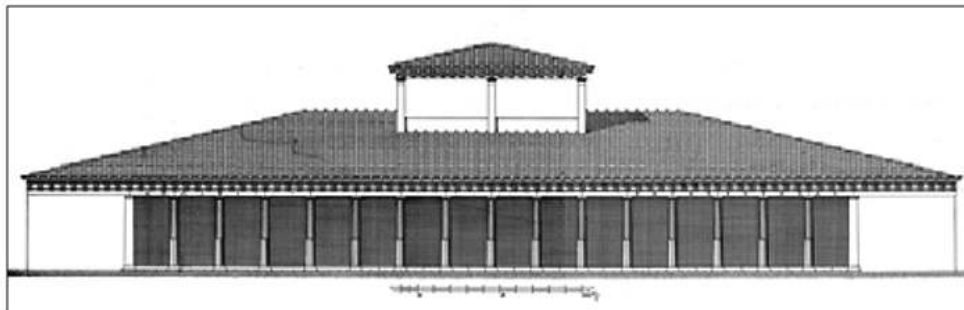
3. Troisième faiblesse, la restitution de G. Poulsen et R. Vallois néglige quelque peu l'existence d'éléments qui ne sont pas conservés ou qui n'ont pas été identifiés, mais qui sont mentionnés dans les comptes de construction et qu'il convient donc de faire figurer dans la restitution²².

L'apport des comptes de construction et de réfection

- 23 Le corpus se limite aux textes de cinq années : tous n'ont ni la même ampleur, ni le même intérêt pour la restitution du monument. Les deux textes les mieux conservés sont ceux de 208 (*JD* 365), année durant laquelle on paie l'achèvement de la colonnade intérieure, et de 207 (*JD* 366), année de la construction du lanterneau et de la toiture. Deux lignes du compte de 189 (*JD* 403), indiquent que des matériaux, notamment 90 couples de tuiles, ont été employés pour des réfections de la toiture. Le compte de 174 (*ID* 456 + *ID* 440) atteste l'utilisation de pièces de bois et de tuiles pour d'autres travaux de réfection de la couverture. Enfin, dans un dernier compte non daté (*ID* 486), on lit [--- π]ρός τὸ Ποσιδεῖ[ωι ---] parmi des paiements à des entrepreneurs.

**Fig. 8**

La restitution d'un pilier du lanterneau par G. Poulsen au 1/50.

**Fig. 9**

La restitution de la façade de la Salle hypostyle par G. Poulsen au 1/500.

- 24 Les deux premiers de ces textes sont pour notre propos les plus importants. Dans le premier, celui de 208 (*ID* 365), il est question de 20 colonnes : de leurs fondations (1. 27-29) et des fouilles qu'elles nécessitent (1. 31-33), de leurs « *στυλοβάται* » (1. 29-31) dans lesquels nous reconnaissons leurs bases²³, de leurs fûts de *pôros* (1. 33-40), de leurs chapiteaux (1. 24-26), de leur mise en place et de leur ravalement (1. 40-44). L'ordre de ces colonnes n'est pas précisé, mais leur nombre, 20, correspond à celui des colonnes ioniques et c'est donc de leur construction qu'il doit s'agir. Il n'est pas seulement question de colonnes dans ce compte. Les deux entrepreneurs qui prennent chacun en charge les fûts de *pôros* pour 10 colonnes, fournissent καὶ τὰ διαφράγματα, pour 150 dr. (1. 34 et 37). La traduction du terme par « barrière, cloison » a été généralement acceptée, mais l'emplacement de ces cloisons n'a pas été déterminé avec précision et aucun vestige n'en a été sûrement identifié²⁴. R. Vallois a hésité entre les entrecolonnements des colonnes doriques de la façade et ceux des colonnes ioniques intérieures²⁵, mais dans sa restitution G. Poulsen n'a fait figurer de cloisons ni dans les

uns ni dans les autres. La faiblesse de leur prix (300 dr. au total alors qu'un fût de colonne en coûte 185), l'absence de fondation entre les fondations des colonnes ioniques, l'absence de trace de cloison aux flancs des tambours de colonnes ioniques conservées, l'identification sur une dalle du stylobate de la façade de scellements pour une cloison et ce que l'on sait par les comptes de la chronologie relative du chantier laissent cependant peu de doutes. Les διαφράγματα devaient se situer en façade et, plus précisément, en bordure du Posidéion, où la fondation du stylobate atteste une différence de niveau de sol entre le sanctuaire et la Salle.

- 25 Dans le compte de l'année suivante, celui de 207, des dépenses sont enregistrées pour l'ensemble de la couverture et pour le lanterneau, appelé ὑπολαμπάς. Pour la charpente périphérique, on achète des ἐπιστύλια de bois qui portaient sur les chapiteaux, des poutres (δοκοί), des chevrons (σφηκίσκοι) et des claies de roseaux, des goujons de hêtre ; pour le lanterneau, les dépenses concernent des piliers (παραστάδες τῆς ὑπολαμπάδος), un τρύφακτος de chêne, des épistyles, des poutres, 120 panneaux (πίνακες) encaustiqués et un plafond peint (ὄροφή) qui en était probablement orné. Parmi les tuiles qui sont achetées, on distingue celles de la stoa en général de celles du lanterneau, preuve que les deux toitures étaient indépendantes l'une de l'autre. Des vestiges des παραστάδες de marbre ont été reconnus ainsi que quelques fragments des tuiles de terre cuite. Tout le reste, qui était en bois, a totalement disparu.

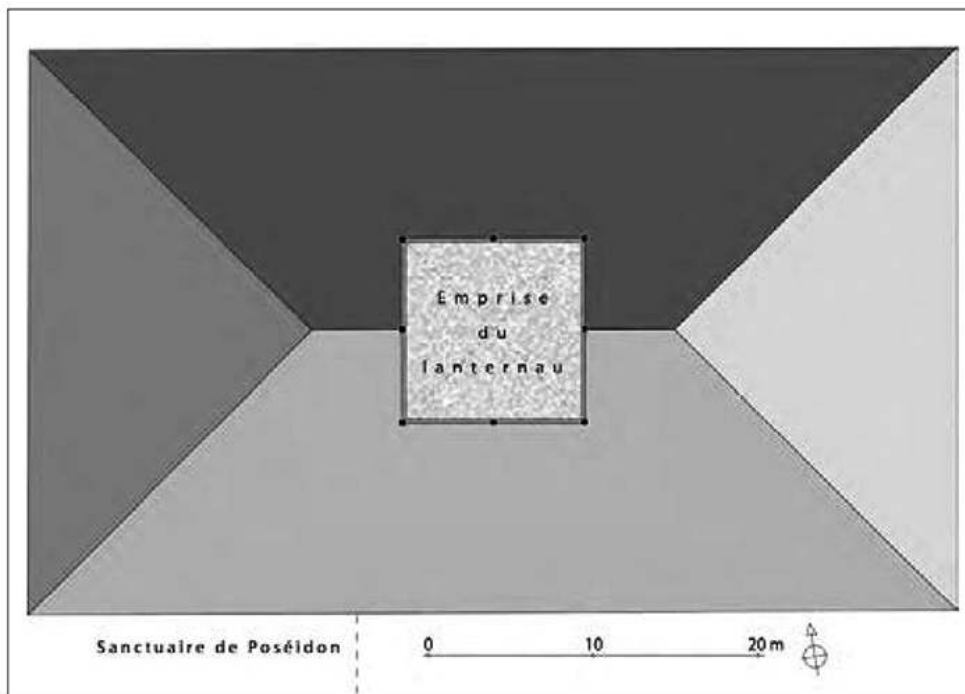


Fig. 10

Plan restitué de la Salle hypostyle au niveau du lanterneau au 1/500.

Nouvelles propositions de restitution

- 26 La nouvelle étude des vestiges n'est pas assez avancée pour présenter une restitution ou, plutôt, des restitutions totalement satisfaisantes, car le monument a connu plusieurs phases. Les piliers de pierre du premier lanterneau ont sans doute été remplacés par des piliers de bois²⁶. Nous ne saurions expliquer autrement les traces de

rouille au lit d'attente de la plupart des chapiteaux ioniques qui portaient les piliers et le travail à la grosse pointe qui, à leurs lits d'attente, a suivi le dressage soigneusement réalisé au ciseau grain d'orge pour le scellement des fûts en pierre. Nous ignorons si cette restauration date de l'époque athénienne et si c'est elle qui rend compte de la transformation de la dédicace des Déliens.

- 27 Dans ses grandes lignes, la restitution de R. Vallois et G. Poulsen paraît juste. Dans l'audacieux projet retenu par les Déliens, le lanterneau se plaçait sur les 8 colonnes centrales. Les chapiteaux à mortaises pour goujon plat proviennent de ces 8 colonnes. La restitution des chapiteaux retenue par nos prédécesseurs nous paraît légèrement erronée, mais il est inutile d'entrer ici dans ces détails. Retenons que les cornes diagonales des chapiteaux ioniques correspondent au passage des arêtiers de la charpente et que « les galeries en encorbellement » supposées par R. Vallois et G. Poulsen ne doivent pas être retenues. Un point assez important peut être précisé : celui de la hauteur relative des quatre colonnes qui portaient les poutres faîtières de part et d'autre du lanterneau. Trois des quatre bases de ces colonnes sont conservées et elles présentent un diamètre un peu plus fort que celui des autres bases de colonnes ioniques : 78,3 à 78,7 cm au lieu de 76,3 à 77,1 cm. Il semble donc que ces colonnes étaient plus hautes que les autres et qu'elles portaient directement les poutres faîtières. L'absence de mortaise pour le scellement d'un poteau au lit d'attente des deux chapiteaux ioniques à 3 faces à volutes conjointes (n° 14 et 15) invite à retenir cette restitution. En ce cas, et si l'on convient avec G. Poulsen et R. Vallois qu'il n'existait que deux types de piliers, il conviendrait de restituer pour le lanterneau 2 piliers hauts sur l'axe est-ouest et, sur les 6 chapiteaux ioniques portant les côtés nord et sud du lanterneau, 6 piliers hauts sur 6 piliers courts. La différence de hauteur entre les colonnes ioniques courantes et celles qui portaient la faîtière aurait été équivalente de la hauteur des piliers courts, soit 1 m.

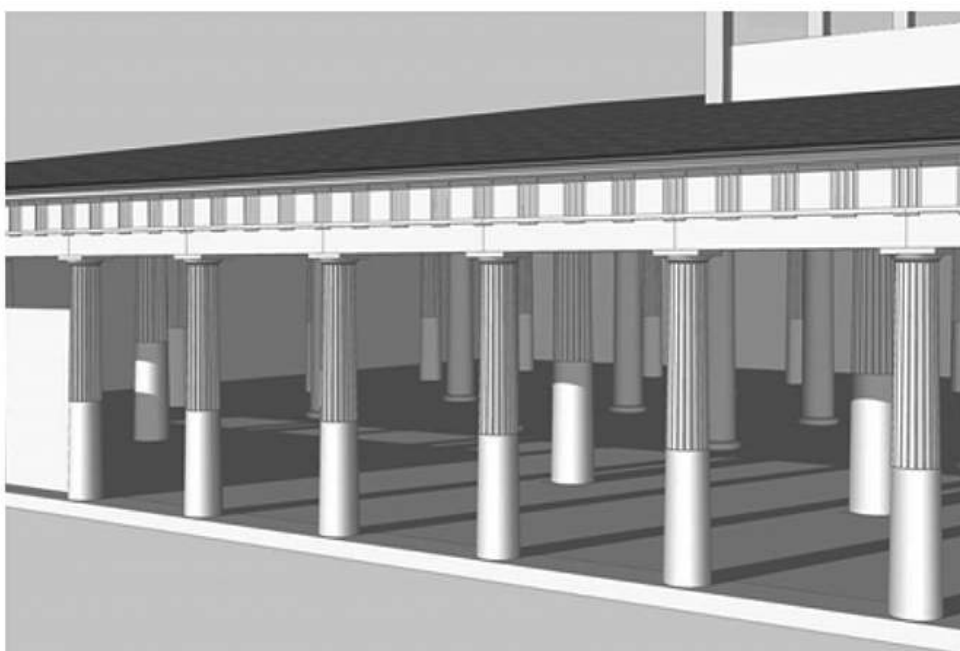


Fig. 11

Vue restituée de la façade de la Salle, du sud-est.

- 28 Dans cette proposition de restitution, plusieurs points restent indécis : comment reposait la faîtière au contact de piliers disposés sur l'axe est-ouest²⁷ ? Quelle était la forme de la grille en chêne du lanterneau ? Sur quels éléments portait cette grille ? Quel rôle jouait-elle dans la stabilité des piliers ? Comment se faisait la jonction entre la toiture et les flancs du lanterneau ? Tout cela nécessitera d'être précisé dans la suite de l'étude. Il semble cependant très probable que la salle hypostyle réalisée par les Déliens dans la dernière décennie du III^e s. avait plus ou moins la configuration des fig. 10 et 11, avec un lanterneau qui apportait, au centre de la salle, un éclairage et une aération complétant ceux qui venaient du portique de façade. Son plafond à caissons peints constituait la zone la plus ornée d'un monument où la coexistence de deux ordres, le dorique et le ionique, s'explique au moins en partie par la nécessité de disposer de supports de deux, et même de trois hauteurs différentes situés aux points d'intersection d'un quadrillage régulier. Cela n'interdit pas de penser qu'elle ait aussi joué un certain rôle dans la hiérarchisation des espaces à l'intérieur de la salle.

La destination de la Salle hypostyle

- 29 La dénomination antique de στοά ἡ πρὸς τῷ Ποσιδεῖω a ceci de commun avec la dénomination moderne de « Salle hypostyle » qu'elle n'informe en rien sur la destination de l'édifice. La plupart des salles hypostyles dont la destination est connue ont été construites pour servir de salles de réunion : pour des concours musicaux, comme l'odéon de Périclès ; pour des initiations, comme le Téléstérion d'Eleusis ; pour des banquets, comme le Thersilocheion de Thasos ; mais plus souvent pour des assemblées politiques comme le Thersilion de Mégalo polis, où se réunissait la ligue arcadienne, ou comme les salles hypostyles d'Argos et de Sicyone qui servaient de *bouleutèria*. Une destination mystérieuse de l'édifice délien n'a jamais été envisagée et elle ne mérite pas de l'être. Une destination politique est d'autant moins probable qu'à la fin du III^e s. Délos possédait déjà un *ekklésiastèrion* et un *bouleutèrion*. Ph. Bruneau²⁸ a supposé que la Salle hypostyle avait pu accueillir le banquet des Posideia, qui réunissait tous les citoyens à l'époque de l'Indépendance soit 1500 à 2000 personnes. Il s'est même demandé si elle n'avait pas été construite à cet effet. Il est possible que la salle, toute proche du Posidéion, ait servi au banquet organisé lors de la fête du dieu. Qu'elle ait été construite à cet effet est en revanche peu probable. Sa surface est énorme comparée à celle du sanctuaire, dont elle ne faisait pas partie et dont elle était isolée par une différence de niveau et des cloisons en pôros. Son coût paraît disproportionné pour un banquet annuel donné en l'honneur d'une divinité dont le culte n'avait pas une grande importance à Délos.
- 30 Une destination commerciale a beaucoup plus de vraisemblance et elle a été acceptée par plusieurs chercheurs qui, à la suite de G. Leroux, ont avancé à son propos les termes de « bourse » et même de *deigma*²⁹. Dans sa monographie, G. Leroux après s'être demandé « si la salle hypostyle eut jamais une destination précise » et avoir écarté une destination religieuse ou civile concluait que « située tout près du port, dans une région de la ville où le négoce maritime devait être particulièrement actif, elle n'était sans doute qu'un promenoir couvert, qui offrait à tous un lieu de rencontre et de réunion et dans lequel se pouvaient commodément traiter les affaires commerciales »³⁰. De nouveaux arguments peuvent aujourd'hui être avancés en faveur de cette conclusion et la prise en considération de l'évolution des espaces dévolus au commerce à Délos dans

la seconde moitié du III^e s. permet de mieux saisir la place qu'a pu y tenir la Salle hypostyle. Pour cela il convient de se tourner vers l'agora de la cité.

La construction de la Salle hypostyle dans le contexte délien

- ³¹ Quand elle fut progressivement aménagée au cours de l'époque classique, l'agora des Déliens était une vaste bande de terrain qui longeait au Sud le sanctuaire d'Apollon et descendait jusqu'au front de mer³¹. Deux édifices la flanquaient dans sa partie la plus orientale : le prytanée au nord et un petit portique au sud (le Portique oblique). À une date indéterminée, un portique fut construit entre ce dernier et le prytanée³². Au milieu du III^e s. le Portique Sud coupa la place en deux parties. Une stèle (*JD* 509) érigée vers 235-220 sur la partie de la place située en bord de mer permet de savoir qu'elle servait, entre autres, à la vente du bois et du charbon et que des emplacements dévolus au commerce du bois (σταθμοί ξυληγοί) y étaient aménagés³³.
- ³² Vers 220-200, cette zone basse fut réduite par la construction du Portique de Philippe V qui coupa définitivement du port l'Agora des Déliens et fit du Portique Sud la bordure orientale d'une voie menant aux propylées du sanctuaire d'Apollon. Le principal espace public dévolu au commerce à Délos s'en trouva modifié et ce à une époque où s'affirmait la place de Délos comme centre de redistribution régional dans les Cyclades. La construction de la Salle hypostyle, qui est à quelques années près contemporaine de celle du Portique de Philippe, doit être comprise dans ce contexte. Prenant acte du cloisonnement de l'espace public dans un premier temps réservé, mais progressivement occupé, au sud du sanctuaire, les Déliens engagèrent dans les deux dernières décennies du III^e s. deux chantiers importants pour améliorer leur équipement public dévolu au commerce.
- ³³ À partir de 217, la cité emprunta à la caisse sacrée pour le réaménagement d'un terre-plein situé en bord de mer, appelé *χωμα* dans les comptes du sanctuaire³⁴. Pour cet espace qui servait de débarcadère et de lieu de stockage, ils dépensèrent près de 10 000 drachmes entre 217 et 171. Son emplacement demeure inconnu. Cl. Hasenohr a supposé qu'il pourrait s'agir de l'une des phases de l'Agora des Hermaïstes³⁵. Rien n'interdit de penser qu'il s'agissait d'une zone plus étale en bordure du port, comprenant aussi la future Agora de Théophrastos, et que les Déliens aient cherché ainsi à recréer au nord-ouest du sanctuaire, ce qu'ils avaient perdu au sud : un vaste espace ouvert sur la mer. Le second chantier fut celui de la Salle hypostyle. Pour répondre aux besoins découlant de la transformation des transactions économiques dont l'île était le cadre, les Déliens ne portèrent pas leur choix sur un portique à boutiques, comme celui qu'ils érigèrent dans le premier tiers du II^e s. sur leur agora ou celui qu'Attale II offrit peu après aux Athéniens sur la leur. Ils choisirent une forme ancienne, remise au goût du jour ; un édifice sans boutiques qui n'était pas destiné aux petits artisans ou commerçants qui résidaient dans l'île, ni même au stockage³⁶ ou à l'exposition des marchandises. Ce vaste hall, dont la masse devait être impressionnante vue de l'extérieur et qui était doté d'une ornementation raffinée faite pour être appréciée de l'intérieur, était ouvert à tous ceux qui, pour leurs négociations, n'avaient besoin de disposer ni d'un lieu fixe, ni de la marchandise qu'ils cherchaient à acheter ou à vendre. Ce devait donc être un édifice, et peut-être l'édifice par excellence, où l'on concluait des contrats commerciaux³⁷. Qui le fréquentait ? Tout le monde avait probablement accès à ce monument public, mais il était principalement destiné aux acteurs du grand commerce

et sans doute aux banquiers si l'on a raison de reconnaître la Salle hypostyle dans la *stoa* mentionnée en 179 dans la redevance *τραπεζῶν τῶν ἀπὸ τῆς στοᾶς* à laquelle les banquiers étaient soumis collectivement pour pouvoir y installer leurs tables (ZD 442, A, 1. 28 et 78)³⁸. Certains Déliens devaient fréquenter le lieu : les agoranomes, qui étaient chargés de faire respecter les règlements commerciaux en vigueur dans l'île³⁹ ; les hiéropes, qui avaient à pourvoir aux besoins des cultes et à s'occuper des constructions et des travaux d'entretien financés par la caisse sacrée ; les *sitônai*, ces commissaires chargés d'acheter du blé dont la première mention, en 209, est contemporaine de la mise en chantier de la Salle hypostyle⁴⁰ ; sans doute aussi les revendeurs qui achetaient aux grossistes de passage. Mais les étrangers qui venaient acheter à Délos diverses marchandises et, en particulier, du blé devaient être plus nombreux encore : le compte des hiéropes de 250 montre en effet que dès cette époque les 2/3 de la taxe sur les importations et les exportations provenaient de marchandises en transit⁴¹.

La Salle hypostyle de Délos et les premières basiliques de Rome

- 34 La destination que nous restituons à la Salle hypostyle est donc comparable à celle que l'on est conduit à attribuer aux premières basiliques du forum de Rome : la *Basilica Porcia* construite en 184, la *Basilica Fulvia* construite en 179 et la *Basilica Sempronia* construite en 169. L'édifice délien leur est cependant antérieur de quelques décennies. Il est exactement contemporain de la reconstruction, après l'incendie de 210, de l'*Atrium Regium* dans lequel on reconnaît la basilique mentionnée par Plaute à la fin du III^e s. dans le *Charançon* (*Curculio*, v. 470-482) et les *Captifs* (*Captivi*, v. 813-815).
- 35 Nous nous garderons d'induire de la probable identité de destination de la Salle hypostyle de Délos et des basiliques républicaines de Rome l'existence d'une filiation, directe ou indirecte, nous contentant de souligner l'intérêt et les limites d'une comparaison entre l'équipement du forum romain et celui, beaucoup plus modeste, de la place délienne. Le caractère lacunaire de notre documentation rend plus aventureuse encore toute réflexion sur la place du monument délien dans les origines de la forme de la basilique romaine. La disposition de la Salle hypostyle, avec une façade portiquée sur le long côté bordant la place, et son orientation vers le sud, favorable à l'éclairage de la pièce et à la protection contre les vents du nord, dominants dans l'île, sont conformes à ce que l'on sait de nombreuses basiliques et aux prescriptions données par Vitruve pour ce genre d'édifice dans le livre V de son *De architectura*⁴². Sa disposition intérieure avec ses cinq rangées de colonnes à un seul niveau et son *medium spatium*⁴³ carré surmonté d'un lanterneau se distingue cependant du plan basilical tel qu'il apparaît fixé dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. Alors que dans la basilique c'est un *medium spatium* rectangulaire qui détermine la structure de la couverture, dans la salle hypostyle, c'est de la présence du lanterneau, nécessité par un besoin d'éclairage, que découle l'existence d'un *medium spatium* carré. Le plan de la Salle hypostyle de Délos est typiquement grec, tout comme son ornementation et ses matériaux qui sont, pour les pierres du moins, d'origine délienne, tiniote ou mykoniote. L'architecte qui supervisa les travaux, un Délien qui portait le nom de Gorgos, fut-il influencé par l'architecture macédonienne, comme le pensait R. Ginouvès⁴⁴, par des constructions éphémères du type de la tente de Ptolémée II Philadelphie décrite par Callixène à la fin du III^e s.⁴⁵ ou par ces salles hypostyles royales dont on a supposé l'existence dans l'Alexandrie ptolémaïque⁴⁶ ? Le plan qu'il retint fut-il influencé ou influença-t-il celui de certaines

basiliques romaines ? En l'absence d'édifices connus qui, à Rome ou à Alexandrie, auraient présenté des dispositions architecturales comparables à la Salle hypostyle de Délos et qui en seraient plus ou moins les contemporains, nous ne saurions, dans ce domaine, émettre autre chose que de fragiles spéculations. Rien n'interdit de penser que pour élaborer le projet de la Salle hypostyle, l'architecte délien reprit un type grec tombé en désuétude, pour lui donner l'implantation, la façade⁴⁷ et la fonction d'un type de monument qui commençait alors à se développer, la basilique, et qu'il le fit pour répondre à un cahier des charges défini par les Déliens eux-mêmes qui désiraient offrir à leurs magistrats et plus encore aux *emporoi*, aux naoclères et aux banquiers, un lieu favorable à leurs affaires, étroitement associé à une grande place commerciale bordant le port. Dans une cité où se développait le commerce de transit, ce monument était de nature à favoriser la formation d'un marché qui fut d'abord régional, mais qui, par la suite, se développa à l'échelle d'une grande partie de la Méditerranée orientale pour le grain, pour certains produits de luxe et pour le trafic d'esclaves.

Références des illustrations

- 36 **Fig. 1** : M. Fincker, d'après Moretti J.-Ch., L. Fadin, M. Fincker, V. Picard, Atlas, EAD XLIII (2015).
- 37 **Fig. 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11** : M. Fincker.
- 38 **Fig. 3** : J.-Ch. Moretti.
- 39 **Fig. 8** : Vallois R., Poulsen G., Nouvelles recherches sur la Salle hypostyle, EAD II, Paris, 1914, fig. 24.
- 40 **Fig. 9** : Vallois R., Poulsen G., Nouvelles recherches sur la Salle hypostyle, EAD II, Paris, 1914, pl. II.1.

NOTES

1. Nous ne prenons ici en compte que les salles dont la couverture était portée par plus de deux rangées de supports libres. Plus souvent les chercheurs modernes intègrent sous la dénomination de « salles hypostyles » toutes les salles dont la toiture est portée par plus d'une rangée de colonnes, ce qui conduit à l'association de monuments très divers du point de vue de leur destination comme de leur forme. N. Feiler dans son article « Zur Belichtung griechischer Saalbauten », dans P. I. Schneider, U. Wulf-Rheidt (éds), *Licht-Konzepte in der vormodernen Architektur*, Internationales Kolloquium in Berlin, 2009 (Diskussionen zur Archäologischen Bauforschung, 10), Regensburg, 2011, 79-91, a annoncé la parution d'une synthèse sur ce type d'édifice sous le titre *Hypostyle Saalbauten in der griechischen Architektur*.

2. Voir Ohr K., *Die Basilika in Pompeji*, Berlin, 1991, p. 79 et la littérature antérieure citée n. 397. On peut y ajouter, la position prudente de Lauter H., *Die Architektur des Hellenismus*, Darmstadt, 1986, p. 163 ainsi que Ginouvès R., « Aux origines de la basilique », dans M.-O. Jentel, G. Deschênes-Wagner (éds), *Tranquilitas. Mélanges en l'honneur de Tran tarn Tinh*, Québec, Université Laval, 1994,

- p. 207-216 et Winter F.E., *Studies in Hellenistic Architecture*, Phoenix, Journal of the Classical Association of Canada. Supplementary volume 42, Toronto, 2006, p. 138.
3. Voir en particulier : Nünnerich-Asmus A., *Basilika und Portikus*, Cologne, 1994 ; Welch K., « A new view of the origins of the Basilica : the Atrium Regium, Graecostasis, and Roman diplomacy », *ARA* 16 (2003), p. 5-34 ; Etxebarria Akaiturri A., *Los Foros romanos republicanos en la Italia centro-meridional tirrena : origen y evolución formai*, Madrid, 2008, p. 190-222 ; Fellmeth U., « Die wirtschaftlichen Funktionen der ersten stadtrömischen Forumbasiliken », *Marburger Beiträge zur antiken Handels-, wirtschaftsund sozialgeschichte*, 29 (2011), p. 1-27 ; Cavalier L., Descat R., Courtils J. des (éds), *Basiliques et agoras de Grèce et d'Asie Mineure*, Bordeaux, 2012 ; et la synthèse de P. Gros dans *L'architecture romaine 1. Les monuments public*³, Paris, 2011, p. 235-260.
4. Leroux G., *La Salle hypostyle*, EAD II, Paris, 1909 ; Vallois R., Poulsen G., *Nouvelles recherches sur la Salle hypostyle*, EAD II, Paris, 1914.
5. Reger G., *Regionalism and Change in the Economy of Independent Délos*, 314-167 B.C., Berkeley-Los Angeles-Oxford, 1994, p. 257-276. Voir aussi Vial Cl., *Délos indépendante*, BCH Suppl. X, Paris, 1984, p. 339-346.
6. Bogaert R., *banques et banquiers dans les cités grecques*, Leyde, 1968, p. 170-187.
7. L'autel paraît avoir été construit à l'époque classique, mais l'inscription où il est qualifié de Nauklarios (ID 2483) ne semble pas antérieure au I^{er} s.
8. N° 64 à 71 dans le nouvel inventaire que nous avons réalisé des blocs de la Salle hypostyle.
9. À Délos, les portiques ont en règle général deux degrés à l'époque de l'Indépendance et à l'époque athénienne : Fraisse, Ph. et Llinas, Chr., *Documents d'architecture hellénique et hellénistique*, EAD XXXVI, Paris, 1995, p. 256. Sur les degrés de krépis des portiques, voir Coulton J.J., *The architectural development of the Greek stoa*, Oxford, 1976, p. 109-110.
10. N° 61 à 63.
11. Architraves : n° 29 à 33, 37, 38, 41 à 44. Contre-architraves : n° 35, 36, 39. Frise : n° 40.
12. IG XI 4, 1071 ; Leroux 1909 (comme n. 4), p. 47-50 ; Vallois, Poulsen 1914 (comme n. 4), p. 24-26.
13. N° 45 à 48, 50 à 56, 59 à 60. G. Leroux n'en connaissait que 12.
14. Leroux 1909 (comme n. 4), p. 34 et fig. 48-49.
15. Elles ne forment pas de T couché, comme le note Leroux 1909 (comme n. 4), p. 34.
16. Pour une analyse stylistique et des comparaisons avec des chapiteaux de l'Ionie, voir Vallois R., *L'Architecture hellénique et hellénistique à Délos jusqu'à l'éviction des Déliens (166 av J.-C.). Deuxième partie, grammaire historique de l'architecture délienne (Première livraison)*, BEFAR 157, Paris, 1966, p. 198-200.
17. Leroux 1909 (comme n. 4), pl. VI.
18. Vallois, Poulsen 1914 (comme n. 4), p. 10.
19. Ils en étaient conscients et proposaient qu'il y eût à cet emplacement une galerie en encorbellement sous le lanterneau qu'ils limitaient au carré défini par les 8 colonnes centrales : Vallois, Poulsen 1914 (comme n. 4), p. 10-11.
20. Il en existe cependant un cas avéré à Délos, celui du cadran solaire B 4368 qui est scellé sur le chapiteau portant la dédicace IG XI 4, 1154 par quatre goujons plats sur joint : deux se trouvent à la face postérieure du cadran, qui est en retrait par rapport à celle de l'abaque, et deux autres à sa face antérieure, qui est alignée sur celle de l'abaque : Moretti J.-Ch., « Les inventaires du gymnase de Délos », *BCH*, 121, 1997 (1998), p. 125-152 (p. 135-137).
21. Vallois, Poulsen 1914 (comme n. 4), p. 21.
22. G. Leroux n'avait pas accès à ces textes (Leroux 1909 [comme n. 4], p. 51). R. Vallois les a rassemblés et commentés sans néanmoins utiliser toutes les informations que l'on peut en tirer pour restituer la forme de l'édifice et l'histoire de sa construction.

23. Vallois, Poulsen 1914 (comme n. 4), p. 37 et Hellmann M.-Chr., *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque d'après les inscriptions de Délos*, BEFAR 278, Paris, 1992, p. 396 retiennent comme traduction « stylobate » sans préciser de quelles pierres il s'agit.
24. Quelques plaques de même matière que les fûts de colonne se trouvent actuellement dans la salle, mais rien n'assure qu'elles aient appartenu aux διαφράγματα et nous ne leur avons reconnu aucune caractéristique qui permette d'en déterminer l'emplacement d'origine.
25. Vallois, Poulsen 1914 (comme n. 4), p. 37. Hellmann 1992 (comme n. 23), p. 107-108 reprend R. Vallois.
26. C'est ce qui explique qu'au moment des fouilles, tous les éléments de piliers aient été trouvés en dehors de la Salle, alors que les vestiges des colonnades dorique et ionique l'ont été dans la Salle. Lors de la ruine du monument, les piliers de marbre ne s'y trouvaient plus.
27. C'est sous ces piliers que nous restituons les chapiteaux ioniques à trois mortaises.
28. Bruneau Ph., *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale*, BEFAR 217, Paris, 1970, p. 263-264
29. Leroux G., *Les Origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*, BEFAR 108, Paris, 1913, p. 255 notait que l'édifice fut construit « pour servir d'abri et de bourse aux marchands déliens ». Lauter 1986 (comme n. 2), p. 163 comparait la Salle hypostyle au *deigma* du Pirée et à une bourse. Bruneau Ph., Ducat J., *Guide de Délos*⁴, Paris, 2005, p. 40, parlaient d'une « halle pour les transactions commerciales ». Récemment, Hasenohr CL, dans K. Konuk (éd.), Stephanèphoros. *De l'économie antique à l'Asie Mineure. Hommages à Raymond Descat*, Bordeaux, 2012, p. 104 s'est montrée beaucoup plus circonspecte en notant qu'« il n'est pas exclu qu'elle ait eu une destination commerciale ».
30. Leroux 1909 (comme n. 4), p. 51.
31. Martin R., *Recherches sur l'agora grecque*, BEFAR 174, Paris, 1951, p. 440-443 ; Marc J.-Y., « Combien y avait-il d'agoras à Délos ? », *Ktèma* 25 (2000), p. 41-45.
32. Des vestiges en ont été découverts sous l'aile septentrionale du Portique coudé (Vallois R., *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos I, Les monuments*, BEFAR 157 [1944], p. 64-65 et 160-161). Leur date n'a pas été fixée par la fouille. On ignore si c'est de ce portique qu'étaient chargés les ἐπιμεληταὶ τῆς στοᾶς auxquels les hiéropes de 269 ont fait une avance : *IG XI 2*, 203, A, 1. IO11. Vallois R., *op. cit.*, p. 66-67, préfère identifier le portique mentionné avec le Portique Sud.
33. Voir en dernier lieu Chankowski V, « Délos et les matériaux stratégiques. Une nouvelle lecture de la loi délienne sur la vente du bois et du charbon (*JD*, 509) », dans K. Konuk (éd.), Stephanèphoros. *De l'économie antique à l'Asie Mineure. Hommages à Raymond Descat*, Bordeaux, 2012, p. 31-51.
34. Vial 1984 (comme n. 5), p. 340-341 ; Reger G., « The Delian χῶμα », *ZPE* 74 (1988), p. 29-30 ; Reger 1994 (comme n. 5), p. 258 ; Duchêne H., *Le paysage portuaire de la Délos antique. Recherches sur les installations maritimes, commerciales et urbaines du littoral délien*, EAD XXXIX, Paris, 2001, p. 147-153 ; Moretti J.-Ch., « Un monument archaïque à Délos sur le front de mer », *RA*, 227-262 (p. 259-261) ; Chankowski 2012 (comme n. 33), p. 32-33.
35. Hasenohr CL, « L'Agora des Compétaliastes et ses abords à Délos », *REA* 104 (2002), p. 85-110 (p. 109-110).
36. Contra : Martin 1951 (comme n. 31), p. 445, qui voit dans la Salle hypostyle un « grand entrepôt » et une « vaste bourse du commerce ».
37. C'est à juste titre que Fellmeth 2011 (comme n. 3), p. 25, n. 58 pose le problème du lieu ou des lieux de conservation d'origine des contrats qui ont été brûlés dans la Maison des sceaux, mais c'est à tort qu'il date les plus anciennes empreintes de la fin du III^e s. Toutes sont postérieures à 167, voire à 130 : Boussac M.-Fr., « Archives personnelles à Délo », *CRAI* 1993, p. 679-693 (p. 685-686).

38. A Délos, les trésoriers s'occupaient de la perception de deux redevances, celle des ὄροι et celle des τράπεζαι qui sont tantôt versées à la caisse sacrée, tantôt à la caisse publique. Toutes deux sont attestées à partir de 250. La redevance payée collectivement par les banquiers apparaît généralement sous la forme simple de τραπεζών. A deux reprises dans le compte de 179 (JD 442, A, 1. 28 et 78), la formule est plus développée : τραπεζῶν τῶν ἀπὸ τῆς στοᾶς. « Il doit s'agir, écrit C. Vial (Vial 1984 [comme n. 5], p. 212, n. 87), de la redevance à laquelle les banquiers étaient soumis collectivement pour pouvoir installer leurs tables dans le portique » et elle songe à un portique de l'agora. Vallois 1944 (comme n. 32), p. 67 et n. 6 proposait le Portique Sud. Il n'est pas interdit de penser qu'il s'agit de la Salle hypostyle.

39. Sur les agoranomes de Délos, voir Vial 1984 (comme n. 5), p. 232-235. Sur l'*agoronomia* dans le monde égéen, voir aussi Capdetrey L., Hasenohr Cl., « Surveiller, organiser, financer : fonctionnement de l'*agoronomia* et statut des agoranomes dans le monde égéen », dans L. Capdetrey, Cl. Hasenohr (éds), *Agoranomes et édiles. Institutions des marchés antiques*, Bordeaux, 2012, p. 13-34.

40. Sur les *sitônai*, voir Vial 1984 (comme n. 5), p. 237-239.

41. Vial 1984 (comme n. 5), p. 341-342.

42. Vitruve 5, 1,4 : « Le site de la basilique doit être adjacent à la place publique et être établi à l'endroit le plus chaud possible, afin qu'en hiver les hommes d'affaires puissent s'y réunir sans avoir à supporter le mauvais temps » (trad. Saliou). Voir le commentaire de Saliou dans la CUF et celui de Fellmeth 2011 (comme n. 3), p. 6-8.

43. Ce sont les mots employés par Vitruve 5,1, 5. Dans la basilique, cet espace central est rectangulaire.

44. Ginouvès R., *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine*, Paris, 1993, p. 201-202.

45. Athénée V, 196-197. Sur cette tente royale, voir en dernier lieu Calandra E., *The ephemeral end the eternal : the pavilion of Ptolemy Philadelphos in the court of Alexandria*, Tripodes 13, Athènes, 2011.

46. Gros 2011 (comme n. 3), p. 238 et dans Cavalier, Descat, Courtils 2012 (comme n. 3), p. 13 évoque ces « grandes salles hypostyles où les monarques hellénistiques mettaient en scène leur pouvoir ». Voir aussi les hypothèses émises par Gaggiotti M., « Atrium regium-basilica (Aemilia). Una insospettata continuità storica e una chiave ideologica per la soluzione del problema dell'origine della basilica », *ARID*, 14, 1985, pp. 53-80 (n. v.) à propos de la basilica Aemilia (M. Aemilius Lepidus).

47. Considérée au sein des constructions déliennes cette façade paraît aussi avoir été influencée par celle du Portique de Philippe.

AUTEURS

JEAN-CHARLES MORETTI

Né en 1961, directeur de recherche au CNRS, Institut de recherche sur l'architecture antique, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Université Lyon 2, AAMU, Paris, UPPA.

Axes de recherche: architecture grecque et romaine, édifices de spectacle, temples et sanctuaires, vocabulaire de l'architecture en grec ancien, Délos, Claros, Orange, Baelo Claudia.

MYRIAM FINCKER

Née en 1954. Architecte-archéologue à l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, CNRS, Paris, Aix-Marseille Université.

Axes de recherche: architecture grecque et romaine, spécialiste des édifices de spectacles.